



## **Rendez-vous du livre et de la lecture 2022**

### **Ensemble pour la lecture**

Jeudi 19 mai 2022

AMI, Atelier-Musée de l'Imprimerie – Le Malesherbois

## SOMMAIRE

<b>DISCOURS D’OUVERTURE.....</b>	<b>3</b>
<b>TABLE RONDE. LES FRANÇAIS ET LA LECTURE : LA SOCIÉTÉ CHANGE, LA LECTURE AUSSI ?.</b>	<b>4</b>
La pratique de la lecture chez les Français.....	4
Une reformulation de la lecture par la jeunesse .....	4
Une différenciation genrée de la pratique de la lecture.....	5
Une politique d’accessibilité de la lecture .....	6
Les limites institutionnelles de la promotion à la lecture .....	6
La lecture et l’écriture comme moyens participatifs d’être en société.....	6
La lecture face à la société de l’image .....	7
<b>TABLE RONDE. TISSER DU LIEN AVEC LES PUBLICS : QUELS DEFIS POUR LES BIBLIOTHEQUES AUJOURD’HUI ? .....</b>	<b>8</b>
La place essentielle des publics dans nos politiques et actions culturelles.....	8
Se connecter aux publics : faciliter les échanges pour favoriser la participation.....	8
La bibliothèque comme lieu d’accueil pour tous .....	9
La bibliothèque comme lieu d’expression pour les publics.....	10
<b>TABLE RONDE. BIBLIOTHÈQUES ET COLLÈGES : QUELS PARTENARIATS ?.....</b>	<b>11</b>
La nécessité d’un réel dialogue entre partenaires.....	11
Le cadre scolaire comme point d’appui au projet commun .....	11
Des approches multiples à imaginer entre bibliothèques et collèges.....	12
Surmonter la crainte du public adolescent .....	13
Des associations de professionnels à contacter pour aller plus loin .....	13
<b>PRESENTATION DE LA CHARTE DES VALEURS DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE (CNL) .....</b>	<b>14</b>

## DISCOURS D'OUVERTURE

**Par Madame Laurence BELLAIS**

Vice-présidente du Département du Loiret,  
en charge de la Culture, de l'Attractivité et du tourisme

« Aujourd'hui, le sujet exclusif est les *Rendez-vous du livre et de la lecture*.

Nous avons mis cette journée professionnelle au cœur du festival *Ozélir !* puisque les professionnels constituent un point d'ancrage. Il y a 3-4 ans cette journée vous était dédiée avec des ateliers pratico-pratiques, des tables rondes, permettant de faire sortir hors-les-murs des points de lecture, des bibliothèques, des médiathèques, afin d'échanger, enrichir les débats et donner du grain à moudre à la Médiathèque départementale du Loiret qui se tient à vos côtés pour mailler le territoire et l'animer.

Vous êtes 170 bibliothèques dans l'ensemble du Loiret et cela est très important aux yeux du Département, aux yeux de Monsieur le Président Marc Gaudet. Nous devons sans cesse nous dire que la Culture doit aller vers les Loirétains, vers les habitants, et non pas l'inverse. Vous êtes l'un des vecteurs principaux pour avoir dans chaque commune voire dans chaque intercommunalité, des points de lecture animés qui proposent des animations culturelles à des personnes plus ou moins éloignées de la Culture.

Je tiens à remercier l'Etat et le ministère de la Culture d'être à nos côtés pour cette journée. Merci aux intervenants brillants, un programme riche vous permettra de passer une agréable journée. Je remercie bien sûr l'équipe de la Médiathèque départementale : Monsieur Patard, Madame Faure et toute l'équipe qui les entoure, non seulement pour vous épauler au quotidien 365 jours par an, mais également pour avoir cheminé depuis cette journée des *Rendez-vous du livre et de la lecture* à ce festival *Ozélir !* qui aujourd'hui prend ses lettres de noblesse.

En effet, c'est une première édition, il y aura certainement des corrections à apporter mais en tous cas, on a aujourd'hui un programme fourni avec 170 événements sur l'ensemble du territoire loirétain autour de tables rondes et d'autres manifestations autour du livre pour les petits et grands.

Merci de votre présence et de votre engouement pour promouvoir la lecture tout au long de l'année auprès du public scolaire et de l'accueil que vous leur réservez. »

*Journée animée par Isabelle Contreras, journaliste à Livres Hebdo*

## TABLE RONDE. LES FRANÇAIS ET LA LECTURE : LA SOCIÉTÉ CHANGE, LA LECTURE AUSSI ?

---

- **Thierry CLAERR**, Chef du bureau de la Lecture publique au Service du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture, ancien élève des Chartes
  - **Agathe KALFALA**, Coordinatrice de formation au sein de *Lecture Jeunesse* depuis 2013
  - **Claude POISSENOT**, Sociologue et Enseignant-chercheur à l'université infocom Nancy-charlemagne, auteur de *Sociologie de la lecture*, et co-auteur de *La Bibliothèque une approche méthodique adaptée au territoire*
- 

### La pratique de la lecture chez les Français

Selon le sociologue Claude Poissenot, tout est **une question de définition**.

Si l'on définit la lecture de manière objective par la **capacité à déchiffrer du texte**, alors **nous n'avons jamais autant lu**, y compris chez les plus jeunes, parce que nous sommes entourés d'écrans. C'est un constat permettant de relativiser.

Si, au contraire, nous choisissons de ne pas préciser le terme, implicitement on définit la lecture comme celle délimitée par ceux qui sont en position de pouvoir la définir : les institutions, le ministère, l'école.

Finalement, si l'on retient de définir la lecture par le livre, nous pouvons nous référer aux indicateurs, des enquêtes sur les pratiques des Français. On constate depuis 1973, une érosion à peu près continue jusqu'en 2008 de la pratique de la lecture intensive. De la même façon, les enquêtes montrent une érosion de la lecture de livres chez les nouvelles générations, "*chaque nouvelle génération lit moins que la précédente*".

Claude Poissenot tient cependant à **relativiser ce constat** et relève que la baisse de la lecture intensive s'est arrêtée entre 2008 et 2018 : « *La lecture telle qu'on la définit par le livre a connu une érosion qui s'est à peu près achevée. Nous pouvons penser que c'est une pratique qui ne va pas tellement baisser plus. Pourquoi ? Parce que le livre est formidable* ».

### Une reformulation de la lecture par la jeunesse

Agathe Kalfala, souligne également l'érosion de la lecture découverte, de la lecture plaisir à partir de 12 ans. La coordinatrice de *Lecture Jeunesse* fait référence à Jeff Kinney, auteur du *Journal d'un dégonflé* qui, interrogé par *La Revue* lors du *Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil*, a fait remarquer la nécessité d'une marche intermédiaire entre les livres illustrés, colorés, qui répondent aux désirs des jeunes de comprendre, de découvrir, et les livres à analyser, imposés. On peut craindre un jugement de valeurs entre le « vrai livre » et le « faux livre » et que « *d'un seul coup il n'y a plus de permission* ».

En effet, le **manga** n'est pas toujours approuvé par les professeurs. Pourtant, le Pass Culture a démontré ses atouts en permettant aux libraires de retrouver la jeunesse au sein de leurs murs. Thierry Claerr le confirme également : le livre constitue le premier produit culturel sélectionné par les jeunes sur l'application Pass Culture, le manga tient une place prédominante au sein même des ouvrages réservés auprès des libraires. En témoignent les données d'usage du Pass Culture :

- 80% des réservations sont des livres
- 6,5 millions de livres sont allés dans les foyers et lus par les adolescents
- 58% des livres réservés sont des mangas contre 3% les bandes dessinées
- 53% des jeunes qui ont réservé un manga ont aussi sélectionné d'autres genres littéraires.

La dynamique s'étend au-delà du manga, il s'agit d'une porte de découverte qui joue un rôle inattendu pour le ministère de la Culture.

Le Pass Culture témoigne d'une évolution des politiques de développement de promotion de la lecture mise en place par l'Etat ajoute Thierry Claerr. Le Pass Culture est « *l'occasion de repenser les institutions du livre par rapport aux jeunes, d'encourager les jeunes à venir dans les librairies* ». Claude Poissenot confirme les réels atouts du Pass Culture qui permet aux jeunes d'être acteur à part entière de la politique culturelle : « *Avec le Pass Culture, le peuple prend le pouvoir* ».

Claude Poissenot insiste sur l'importance d'accorder aux jeunes le soin de **régénérer la lecture** : ils reformulent la lecture, se la réapproprient, prouvant ainsi que « *la Culture est quelque chose qui n'est pas mort* ». L'enjeu pour la jeunesse est de réussir à dire « je ». Il est aussi nécessaire que les jeunes arrivent à se différencier de la Culture inculquée par leurs parents : « *en s'affirmant, ils sélectionnent les pratiques, les choses qui n'existaient pas, qui ne font pas sens aux parents. Chaque nouvelle génération doit reformuler la Culture* ».

Abondant dans ce sens, Agathe Kalfala de Lecture Jeunesse confirme l'explosion des genres littéraires par les jeunes : l'essor du transmedia avec les adaptations littéraires en films et séries (et inversement), incite les jeunes à lire, éveiller leur curiosité, s'informer plus.

## Une différenciation générée de la pratique de la lecture

Les enquêtes démontrent une perte des lecteurs masculins à l'adolescence. Claude Poissenot souligne les effets de la socialisation différenciée des jeunes, la société associant plus aisément la pratique de la lecture au rôle social des femmes. Agathe Kalfala confirme cette analyse : « *à l'adolescence les garçons doivent se départir de cette relation du livre aux femmes qui est dû à la société et la façon d'éduquer* ».

Ce **constat est toutefois à nuancer** : les enquêtes de lecture montrent que désormais les pères se mettent à lire de plus en plus d'histoires à leurs enfants. Cette tendance se voit au sein même de la littérature avec la multiplication de lectures plus inclusives, mettant en scène les relations humaines.

## Une politique d'accessibilité de la lecture

Thierry Claerr témoigne de la nouvelle dynamique impulsée en 2018, notamment avec le rapport d'Erick Orsenna et de Noël Cordin *Voyage au pays des bibliothèques*, qui a montré l'importance de l'accessibilité. Pour le représentant du ministère de la Culture, un véritable travail est nécessaire pour rendre la bibliothèque accessible et répondre aux attentes des publics avec des services adaptés.

Dans ce sens, le dispositif **Facile à lire** permet aux bibliothèques de proposer un espace avec des ouvrages faciles à appréhender. Loin de proposer de la « sous-lecture », les professionnels exercent un travail de sélection, avec des ouvrages souvent courts, une mise en page, une typographie, une accroche, plus aisées. Au-delà d'une offre de collections, ce dispositif s'appuie sur un processus partenariats. Pour être labellisé *Facile à lire*, la bibliothèque doit tisser des liens avec les autres acteurs du livre le tissu du territoire pour travailler à une offre de collection et de service. Désormais, il existe plus de 700 lieux labellisés *Facile à lire*. Le ministère de la Culture s'attache à continuer d'émailler ces espaces sur l'ensemble du territoire aux côtés des associations des bibliothécaires de France.

Thierry CLAERR insiste également sur l'importance de redonner confiance aux lecteurs, aux **publics dits éloignés** qui semblent reporter leur frustration sur la lecture. Un travail d'accompagnement des familles éloignées de la lecture est à développer. La **reconquête des publics** suite à la crise COVID est également un défi. Le ministère de la Culture, les médiathèques départementales, travaillent avec les associations, se rendent aux côtés des bibliothécaires, pour reconquérir des publics qui ne viennent pas autant qu'on pourrait l'attendre, notamment les seniors.

## Les limites institutionnelles de la promotion à la lecture

Malgré les politiques de promotion de la lecture, pour Claude POISSENOT, la difficulté se situe dans l'incapacité des institutions républicaines à prendre place de façon significative et subjective, dans un processus reliant les individus à eux-mêmes mais également dans la manière dont la société définit à la fois les enfants et les individus. Pour le sociologue, une seule solution : « *Cela implique que les individus dans les institutions ne soient plus seulement représentants de l'institution mais aussi porteurs d'une dimension personnelle qui est la condition par laquelle la communication devient possible* ».

Ces politiques peuvent être perçues comme utopiques mais les efforts déployés sont appréciés des lecteurs et non lecteurs en bibliothèque. Les résultats de l'étude menée par le ministère de la Culture sur *Les non-usagers des bibliothèques* confirment que ceux-ci adhèrent à l'investissement dans la lecture publique, dans la bibliothèque, témoignant que ce qui est déjà fait, est apprécié.

## La lecture et l'écriture comme moyens participatifs d'être en société

*Lecture Jeunesse* pilote depuis 2013 le projet Numook qui permet aux jeunes de créer collectivement un livre numérique et de renouer avec la lecture. Expérimenté pendant trois ans, le dispositif réunit aujourd'hui plus de 100 projets en France Métropolitaine, en Outre-

Mer et à l'étranger. Ce projet a pris le parti d'aller vers la lecture par la création et l'investissement de l'écrit.

Chaque projet fait participer une classe avec des professeurs de diverses disciplines sur les différentes étapes de conception : conception de la trame, rédaction de l'histoire, réalisation des illustrations graphique et sonores, mise en forme de leur production. *Lecture jeunesse* accompagne les encadrants (enseignants, bibliothécaires, intervenants) dans toutes les phases de leurs projets, notamment pour mettre en lien une classe avec une bibliothèque de secteur ou départementale et d'autres partenaires comme réseau Canopé ou la BNF.

La finalité du projet n'est pas tant d'aboutir mais d'encourager les jeunes à s'engager tout au long de l'année indique Agathe Kalfala, représentante de Lecture Jeunesse. La volonté de ce projet est également de **redonner confiance** aux jeunes sur leurs capacités. Ceux qui déclarent ne pas aimer lire rencontrent des difficultés de lecture (dyslexie, dyspraxie...) ou de l'appréhension qui freinent leur plaisir à lire.

S'il est important de lire, c'est parce que l'on se construit par les histoires, précise Agathe Kalfala. Selon la formulation de l'anthropologue Michelle Petit, la lecture est « *un lieu à soi* » : un lieu pour soi, pour s'échapper, se retrouver, pour faire partie du « nous ». Numook « *c'est partir de soi mais c'est toujours dans le collectif* », ce qui rend le processus moins effrayant. Lorsque l'on ouvre un livre, on est soudainement seul avec soi : « *ce miroir de la lecture, de la solitude qui résonne en soi, peut être une épreuve* ».

### La lecture face à la société de l'image

Abordant la dualité texte/image, Agathe KALFALA souligne l'apport ambivalent de l'image à la lecture : « *l'image n'est pas concurrente à partir du moment où l'on se dit qu'il faut faire parler les images* ». *Lecture Jeunesse* propose notamment des formations à la lecture et à la culture de l'image.

Du point de vue de Thierry CLAERR, le dialogue texte/image existe depuis très longtemps et mérite d'être développé. Certaines personnes sont en insécurité par rapport à la langue, par rapport à la lecture, à l'écriture. Les bibliothèques ont un rôle très important à jouer à leur égard. Il est important de ne pas cloisonner les pratiques culturelles : « *en cloisonnant il y a une rupture à la connaissance culturelle alors que l'ouverture permet de rassembler* ».

## TABLE RONDE. TISSER DU LIEN AVEC LES PUBLICS : QUELS DEFIS POUR LES BIBLIOTHEQUES AUJOURD'HUI ?

- 
- Jean-Rémi FRANCOIS, Membre du bureau national de l'ABF, co-responsable de la Commission Accessibilités, Directeur du Développement culturel et de la Bibliothèque départementale des Ardennes
  - Quentin LE GUEVEL, Responsable Communication & jeux - Bibliothèque Louise Michel, Paris
- 

### La place essentielle des publics dans nos politiques et actions culturelles

Jean-Rémi François souligne l'importance de penser les personnes à la fois de manière plurielle et individuelle. Il importe de penser des services destinés à tous qui se concrétisent pour un utilisateur.

La loi Robert consacre l'expression des **droits culturels** et la nécessité de développer une approche inclusive dans les bibliothèques. Cette notion implique que toute personne a le droit de participer à la vie culturelle, d'exprimer qui elle est, d'être fière de son identité culturelle. Jean-Rémi François souligne l'intérêt fondamental de ces droits et de leur intégration dans la conception des politiques culturelles.

Tisser des liens « avec » les publics implique un partenariat, une coopération. Selon Quentin Le Guevel, la participation des publics montre une évolution dans la façon de faire : il s'agit de passer du « faire pour tous » au « faire pour chacun », **d'individualiser l'expérience**. La bibliothèque doit proposer un cadre où chacun est censé être égal. La participation implique de s'interroger sur la manière de reprendre les codes quotidiens des publics et de renforcer leur présence en bibliothèque.

### Se connecter aux publics : faciliter les échanges pour favoriser la participation

Selon Quentin Le Guevel, ce qui fait la qualité de ce participatif au quotidien est moins la valeur des actions menées que la **qualité du relationnel tissé**. Parfois, il suffirait d'échanger avec les lecteurs autour d'une collation de ce qu'ils apprécient pour ouvrir le dialogue relationnel. Cela nécessite une organisation particulière et du temps à consacrer aux publics, qu'il faut au préalable formaliser pour redescendre de sa charte institutionnelle. La démarche participative implique des réflexions internes avec les équipes de la bibliothèque.

Si cette démarche implique de donner du pouvoir aux usagers, elle ne doit pas donner l'impression que le bibliothécaire a désormais moins de pouvoir d'action qu'un usager. Le développement de la démarche participative nécessite de penser et de définir les rôles de



chacun. Une certaine **symétrie de l'attention est nécessaire** : la relation aux publics ne doit pas être meilleure que celle avec ses collègues bibliothécaires.

Il convient d'être vigilant à ne pas déconstruire ce **travail de confiance qui se pense et se bâtit sur le temps long**. Il est nécessaire **d'éviter l'injonction à la participation** : les publics doivent avoir la capacité de participer mais ne pas s'y sentir obliger après un temps d'échange. Il serait également plus intéressant de valoriser la relation avec l'utilisateur pour éviter la violence symbolique du livre. Sur le moment il suffit de se nourrir culturellement entre bibliothécaires et publics et s'abstenir de vouloir « rentabiliser » l'échange. Investir le temps culturel avec l'objectif final de « faire du chiffre » peut créer un sentiment de défiance où le public se sent manipulé.

### La bibliothèque comme lieu d'accueil pour tous

La bibliothèque n'est pas qu'un lieu de collections, il s'agit avant tout d'un **lieu d'accueil inconditionnel** : accessible à tous. Il est nécessaire de proposer des services répondant aux besoins des publics : accès handicapé, toilettes, espace où se restaurer etc. Certains publics vont venir exactement pour trouver une certaine convivialité, une relation, et c'est le rôle des bibliothécaires de s'y attacher. Parfois, ce lieu inconditionnel peut effrayer car la bibliothèque est devenue ce lieu repaire. Les professionnels peuvent être amenés à gérer des personnes en grande détresse, en isolement social sévère. Parfois des liens trop forts peuvent se créer avec un besoin d'interaction sociale important. Le participatif peut être utile pour repenser la manière d'y répondre.

Selon Quentin Le Guevel, le bibliothécaire n'a pas le statut d'assistant social mais en a beaucoup les missions. Il est proche des personnes en difficultés, en contact avec différents relais, associations, services sociaux etc. De son point de vue, la question n'est pas de savoir s'il s'agit d'un travail de bibliothécaire ou d'assistant social, mais de se pencher sur ces problématiques qui sont présentes, qu'on le veuille ou non. Jean-Rémi François souligne le rôle essentiel du bibliothécaire à garantir l'accès de tous conformément à sa mission de service public. Il se doit de comprendre les personnes, leur situation, le territoire, les problématiques possibles. Il est ainsi amené à comprendre les politiques d'insertion et à connaître les associations référentes. Jean-Rémi François promeut une approche transversale des politiques publiques où la bibliothèque en position périphérique devrait pouvoir accompagner les grands enjeux des politiques éducatives, sociales, d'insertion, à travers différents projets.

Avec la **période COVID**, la bibliothèque en tant que lieu d'accueil pour tous, a été bouleversée, rendant l'accès des personnes précaires très difficile. Les bibliothèques ont subi les effets de la lassitude des mesures sanitaires, notamment du pass sanitaire qui a été « destructeur » pour certains. Ce qui faisait la force de la bibliothèque comme troisième lieu a été fragilisé, les habitudes de faire son quotidien à la bibliothèque ont été perturbées, les liens créés ont été distendus. Il convient désormais de les retisser. Cette période a toutefois été l'occasion de repenser la façon de faire avec le lancement de services de portage à domicile pour les personnes en difficulté. La bibliothèque n'est pas un lieu figé de collections, elle peut elle-même bouger pour rencontrer les publics. **En mettant à distance la bibliothèque et les publics, la crise a mis en exergue l'importance du rôle d'accueil des bibliothèques qui manquait pour les publics les plus isolés et précarisés.**

## La bibliothèque comme lieu d'expression pour les publics

Faire avec le public implique d'apprendre à se connaître et à cerner les goûts et affinités de chacun. Il est important de procéder par **petits pas**, non pas au nom de la Culture mais du savoir-faire, de se demander comment faire en sorte qu'une proposition puisse parler aux personnes les plus éloignées et proposer une porte d'entrée concrète pour tous ces publics. La participation doit faire émerger des propositions pour lesquelles les personnes puissent venir découvrir sans grands enjeux, où elles se retrouvent libres de s'investir à n'importe quel degré.

Il est ainsi nécessaire de rester **ouvert dans les pratiques et propositions culturelles** et se rappeler que la littérature n'est plus la seule porte d'entrée vers la bibliothèque. Si la bibliothèque est un lieu où les publics se sentent bien et considérés comme des personnes dont la pratique culturelle est valorisée (les jeux vidéo par exemple), ils auront envie de côtoyer ce lieu qui les a compris et répondu à leurs codes.

Une certaine **adaptation des acquisitions** aux publics est nécessaire notamment parce que la parole de l'utilisateur est plus demandée et entendue dans le cadre d'un mouvement allant vers la démarche consultative. Cela peut prendre diverses formes plus ou moins abouties. A la bibliothèque Louise Michel où exerce Quentin Le Guevel, la moitié du budget jeunesse est gérée par un comité de pilotage composé d'enfants et d'adolescents bénévoles. La démarche a nécessité en amont un temps long d'échanges et de partages pour instaurer une confiance solide, indispensable à la création du projet.

Il est aussi essentiel de **valoriser les publics**, que ce soit par une exposition des travaux effectués lors d'un atelier ou autre. Il est important de leur montrer que leur expression n'est pas vaine mais écoutée et reconnue, ne serait-ce que pour les remercier et entretenir la relation à l'utilisateur. Lorsque le bibliothécaire est face à l'expression de chacun, cette notion des droits culturels s'illustre. Le participatif permet de s'entendre les uns et les autres, sur le point relationnel mais aussi artistique et culturel.

## TABLE RONDE. BIBLIOTHÈQUES ET COLLÈGES : QUELS PARTENARIATS ?

- 
- **Carole NEEL, Professeur documentaliste, membre du Bureau National de l'Association des Professeurs Documentalistes de l'Education Nationale (APDEN)**
  - **Gaëlle VIOLON, Chargée des partenariats et des actions hors les murs, médiathèque de Givors (Rhône), membre de la Commission Jeunesse de l'ABF**
- 

### La nécessité d'un réel dialogue entre partenaires

Pour Carole Neel, représentante de l'APDEN, le principal défi pour créer un projet en commun consiste avant tout à **apprendre à se connaître mutuellement** avec le partenaire. C'est un volet qui prend du temps, non inscrit à l'agenda des professeurs documentalistes et qui doit s'organiser. Le temps est pris avec ou sans les élèves dans le CDI ou en se déplaçant sur des temps libres pour rencontrer directement les partenaires extérieurs. A la différence des missions des professeurs de disciplines, l'activité des professeurs documentalistes a l'avantage de ne pas être circonscrite par un programme.

Abondant dans ce sens, Gaëlle Violon, Bibliothécaire, confirme l'importance de prendre le temps d'établir un contact entre la bibliothèque et le collège pour la réussite du projet : *« Très souvent, un partenariat est une affaire de personnes et d'ententes. Si l'on n'est pas sur la même longueur d'onde, ça ne va pas fonctionner »*. Il est essentiel que les deux parties apprennent à se connaître et sachent les attentes et les missions de chacune. Connaître les missions des uns et des autres permet d'améliorer la pertinence des actions et des propositions et d'éviter de se disperser en établissant un consensus sur les objectifs communs.

Clé de voute du projet partenarial, la concertation peut s'effectuer de deux manières :

- soit en proposant un projet déjà imaginé ou mis en place avec le risque que cela ne fonctionne pas,
- soit en proposant de se rencontrer pour partager ses envies, ses souhaits respectifs et essayer de travailler ensemble à partir de ces discussions pour monter un projet commun.

Cette dernière option permet de s'assurer de l'adhésion de toutes les parties. Un partenaire non convaincu par le projet, peut réellement le freiner. **Le travail de cohésion et la notion de partenariat est essentiel à la viabilité du projet.**

### Le cadre scolaire comme point d'appui au projet commun

Carole Neel attire également l'attention sur **l'impact du calendrier scolaire**, les demandes de subventions s'effectuant bien en amont de la rentrée. Si un projet est proposé au cours de l'année il n'y aura donc pas l'argent nécessaire.

Les professeurs-documentalistes doivent également pouvoir **convaincre** le chef d'établissement et les professeurs de l'intérêt de ces projets dans le programme pédagogique. Le professeur est par essence « *un individualiste responsable de son fonctionnement et de son organisation. Son objectif est de faire classe à ses élèves et personne ne peut lui imposer des projets qui interviennent en plus du programme scolaire* ».

Le **rôle des professeurs documentalistes** est alors de **convaincre** les professeurs des autres disciplines **que cela peut apporter du sens à leur enseignement**. Il s'agit d'abord de séduire les professeurs en interne pour pouvoir ensuite sortir et s'ouvrir aux bibliothèques. Le professeur documentaliste cherche des projets à partir du programme scolaire et des appétences des collègues. Convaincre demande du temps pour permettre de cheminer avec l'équipe éducative.

### Des approches multiples à imaginer entre bibliothèques et collèges

Des actions modestes sont possibles pour commencer un partenariat et permettre aux acteurs de se connaître.

Les médiathèques peuvent créer un **roulement de nouveautés**. C'est de cette manière que les mangas ont été introduits au CDI de Carole Neel, en échangeant et travaillant avec la bibliothèque. Les élèves qui avaient besoin d'être accompagnés par la bibliothèque, ont pu choisir les mangas qu'ils désiraient afin d'enrichir le nouveau fonds mangas du CDI. Cela peut se faire aussi hors temps scolaire, en s'associant à un foyer socio-éducatif, un club lecture ou autre pour présenter des nouveautés de la médiathèque.

Il peut s'agir de **trouver des points d'entrée** et des façons de fonctionner. Illustrant son propos, Carole Neel cite l'exemple d'un partenariat avec une bibliothèque qui pilotait un projet avec le public senior. Les échanges ont permis de bâtir un projet intergénérationnel où bibliothèque, maison de retraite et collège ont travaillé ensemble pour offrir au public senior une lecture à voix haute par des élèves de classe de troisième. Ces projets intergénérationnels captent réellement l'attention et le respect des adolescents.

Il est également suggéré de mettre en place **une signalétique commune** au sein du CDI et de la bibliothèque. Créer une signalétique commune avec les mêmes codes, les mêmes couleurs, peut s'avérer utile pour que les élèves aient les mêmes repères. Cette initiative met également en avant une certaine forme d'unité entre la bibliothèque et le milieu scolaire.

Gaëlle Violon souligne également l'importance de gommer l'envie souvent trop présente en bibliothèque que les adolescents viennent d'eux-mêmes pour s'inscrire et emprunter. Il est nécessaire de prendre en compte les caractéristiques du public adolescent et le temps limité des professeurs de disciplines. Il revient au bibliothécaire de se déplacer, de **proposer des actions hors-les-murs**, d'intervenir directement au sein des collèges et d'être à disposition des élèves pour éviter les contraintes de déplacement pour les scolaires. Intervenir directement dans les collèges en se mettant à disposition des élèves peut changer la relation entre les deux établissements.

## Surmonter la crainte du public adolescent

Les bibliothécaires doivent conjuguer un public composé d'élèves de primaire avec un seul référent maître d'école et un public adolescent avec différents professeurs interlocuteurs. Le public adolescent peut paraître moins coopératif, moins souple que le public des primaires. **S'adresser au public adolescent nécessite de la pédagogie, d'être également davantage créatif afin de pouvoir proposer des choses qui les intéressent réellement.**

Pour Carole Neel, il faut avant tout **accepter** que l'adolescent puisse ne pas apprécier la proposition et ne pas avoir envie d'y participer. Les adolescents construisent leur pensée, leurs goûts, sont sans cesse dans une provocation qu'il faut accepter sans pour autant se laisser décontenancer. Il est d'autant plus important d'avoir construit son projet, d'avoir en tête la raison et le sens de son projet pour appréhender les postures.

Gaëlle Violon ajoute que le bibliothécaire, le professeur documentaliste ou d'autres disciplines ont **chacun des rôles différents**. Le bibliothécaire n'a pas vocation à transmettre des connaissances sur un programme dont le rôle revient au professeur. Le bibliothécaire a le droit de prendre du recul sur son périmètre d'intervention en milieu scolaire et simplement faire connaissance avec le public adolescent. La connaissance du rôle de chacun permet de lever les appréhensions, la présence de plusieurs adultes en classe facilite le déroulement du projet et peut être l'occasion de redynamiser un temps difficile.

## Des associations de professionnels à contacter pour aller plus loin

- **L'APDEN**

**L'Association des Professeurs Documentalistes de l'Éducation Nationale (APDEN)** Créée en 1972, l'A.P.D.E.N. (ex FADBEN) regroupe des professeurs documentalistes de collèges, de lycées et de l'enseignement supérieur. Représentée dans 25 académies, y compris à l'Outre-mer, elle constitue une instance de réflexion sur la pratique et l'évolution de la profession. Elle édite notamment la revue professionnelle *Mediadoc* qui, deux fois par an, propose le résultat de travaux sur les problématiques qui sous-tendent le métier de professeur-documentaliste.

La construction de la culture de l'information de tous les élèves du secondaire est un des axes principaux des réflexions de l'A.P.D.E.N. avec l'enjeu de la mise en place d'un curriculum en information-documentation.

- **L'ABF**

**L'Association des bibliothécaires de France (ABF)**

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'ABF est la plus ancienne association de bibliothécaires en France. Réunissant 3000 adhérents, l'association représente tous les bibliothécaires professionnels et bénévoles qui réfléchissent, débattent, se forment et promeuvent le rôle des bibliothèques dans la société. L'ABF se compose de 21 groupes régionaux qui mènent des actions de proximité (formation diplômante, voyages et journées d'étude) en phase avec les spécificités de chaque région. 17 commissions contribuent également à des travaux sur des thématiques d'actualité. L'ABF édite des publications professionnelles comme la revue *Bibliothèque(s)* et la collection *Médiathèmes*, dont l'un des titres traite de *l'Animation et médiation pour un public jeunesse*.

## PRESENTATION DE LA CHARTE DES VALEURS DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE (CNL)

Par le Directeur de la Médiathèque Départementale du Loiret dédiée aux 170 bibliothèques du Département (MDL), membre du CA du Centre National du Livre (CNL) et de l'Association des Bibliothécaires Départementaux (ABD)

« Cette collaboration entre les CDI et bibliothèques a été très fructueuse, et ce n'est que le début. Une autre forme de partenariat aussi très fructueuse entre le ministre de la Culture et le Centre National du Livre, a donné lieu à une Charte sur les Valeurs. Désormais, il est demandé à tout organisateur d'événement littéraire de sensibiliser et d'informer les publics.

L'ensemble des acteurs du livre ont été associés à la construction de cette Charte qui a deux volets principaux : d'une part, la lutte contre les violences et discriminations, d'autre part, les actions en faveur de l'environnement et de la politique écologique pour épargner nos ressources naturelles.

Il est vrai que le secteur public a une empreinte environnementale forte et il nous revient, à tous les échelons de la chaîne du livre mais surtout, pour ce qui nous concerne, de la lecture publique, d'être attentifs à cela, aux places que nous avons, aux fonctions que nous occupons. Adoptée à l'unanimité le 10 mai 2022, cette charte vient appliquer l'ensemble des principes régulateurs au domaine du livre et de la lecture publique, précédemment exposés dans le cadre des accords de Paris 2015, de la feuille de route nationale de 2018 et de la création en 2019 de l'agenda 2030 des bibliothèques.

Disponible sur le site du CNL et du ministère de la Culture, cette Charte des Valeurs vient nous sensibiliser sur ce que nous pouvons mettre en place à toute échelle pour sensibiliser à la fois des professionnels, bénévoles et publics sur cette exigence et cette attente sociétale qui est celle de l'environnement.

Je voudrais remercier cette journée consacrée aux *Rendez-vous du livre et de la lecture* qui s'inscrit dans le cadre de notre festival *Ozélir!*. Ce festival qui connaît sa première saison, a pour vocation de réunir dans une unité de temps, de lieux et d'actions les acteurs du livre, de la lecture, de l'écriture et ses expressions artistiques. Ainsi, 170 rendez-vous ont été programmés avec les différents acteurs, 39 villes et 170 intervenants, pour créer un foisonnement culturel dans le Loiret.

Également, mon rôle est d'attirer votre attention, que ce soit pour les bibliothèques ou pour les professeurs documentalistes, sur les ressources numériques du portail Loiretek qui propose une offre culturelle, récréative et éducative multiple avec un accès aux livres, au cinéma, à la musique, mais également des tutoriels, des formations etc. Ce site est entièrement gratuit pour tous les Loirétains inscrits en bibliothèque. Le Département a consacré un effort considérable pour enrichir ce bouquet de services et le mettre à disposition alors n'hésitez pas à le découvrir et le présenter.

Je remercie évidemment l'organisation de cette journée : Isabel Contreras pour la conduite exemplaire de ces table-rondes, les différents intervenants pour la qualité de leurs échanges,

l'équipe *Ozélir* ! qui a pris en charge l'organisation du festival, l'équipe de la Médiathèque départementale et tous les bénévoles à nos côtés. Enfin, merci à Jean-Marc Providence pour nous avoir accueillis dans ce lieu magique qu'est l'Atelier-Musée de l'imprimerie. »